



Acquérir un fond de commerce en france

Par **sofiane9215**, le **28/04/2010** à **15:18**

Bonjour,voila je suis Algérien est je veux acquérir un fond de commerce en france, bien sur j'ai un apport personnel qui se trouve dans une banque française (en france).

je voudrais savoir si je peux acquérir ce fond de commerce avec un visa de court séjour ?
merci